



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

INSTITUT NATIONAL DE L'EAU

CENTRE D'EXCELLENCE D'AFRIQUE POUR
L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT



1657

Abomey-Calavi, le 14.1.06.2022

N° 022 - 2022/UAC/C2EA/SPM



A

Monsieur le Directeur National de Contrôle des
Marchés Publics (DNCMP).

COTONOU

Objet : Sollicitation d'autorisation de passation du marché de recrutement d'un cabinet d'architecte pour l'actualisation du plan architectural du bâtiment principal multifonctionnel du C2EA et le suivi de l'exécution des travaux par entente directe avec le cabinet URBA-TROPIQUES.

Monsieur le Directeur,

Par la présente, j'ai l'honneur de solliciter de votre part, une autorisation pour la passation du marché sus indiqué en objet par entente directe.

En effet, Centre d'Excellence en Eau et Assainissement a prévu dans son plan de passation des marchés publics pour le compte de la gestion 2022, le marché indiqué en objet.

En raison de ses spécificités techniques, notamment la réalisation des plans architecturaux initiaux par le cabinet URBA-TROPIQUES, le suivi parfait des travaux de construction du Rez-de-Chaussée et la maîtrise des difficultés liées au chantier et droit de la propriété intellectuelle dans l'ordre des architectes nous sommes obligé de confier l'actualisation dudit plan au même cabinet ayant réalisé les études initiales.

C'est pourquoi, conformément aux dispositions de l'article 34, deuxième point de l'alinéa 2 de la loi N° 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin qui stipule que : « Lorsque les marchés ne peuvent être confiés qu'à un prestataire déterminé pour des raisons techniques et artistiques » :

- je sollicite votre autorisation en vue de la passation dudit marché par la procédure d'entente directe avec le cabinet URBA-TROPIQUES à un montant toutes taxes comprises de **dix-sept millions neuf cent trente-six mille (17 936 000) F CFA** pour un délai de **sept (07) mois** pour l'actualisation du plan architectural en R+3 et le suivi des travaux d'exécution du premier étage en 2022 ;

- une autorisation de renouvellement du contrat issu de la présente autorisation pour le suivi du deuxième étage au cours de l'exercice budgétaire de 2023. Vous trouverez ci-joint les différentes pièces utiles pour exploitation.

En vous souhaitant une bonne réception, recevez, Monsieur le Directeur, mes meilleures salutations.



Le Coordonnateur,

Daouda MAMA
Professeur Daouda MAMA

Pièces jointes :

- Copie de l'extrait du PPMP (01) ;
- Le courrier de demande des propositions techniques et financières ainsi que les propositions (03) ;
- Copie du rapport spécial de la commission (01) ;
- Copie du PV de négociation avec le cabinet URBA-TROPICQUES (01) ;
- Copie de la lettre d'acceptation du cabinet URBA-TROPICQUES (01) ;
- Copie de la proposition financière après négociation du cabinet URBA-TROPICQUES (01) ;
- Copie des contrats antérieurs du cabinet URBA-TROPICQUES (01).



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



Certifié ISO 9001 : 2015

Tél : 21 30 10 20 – Fax : 21 30 18 51
01 BP ; 302 COTONOU – ROUTE DE L'AÉROPORT
www.finances.bj

Cotonou, le 22/06/2022

DIRECTION NATIONALE DE CONTRÔLE
DES MARCHES PUBLICS

**BORDEREAU DES PIÈCES
ADRESSÉES**

N° 1483-C /MEF/DNCMP/SP

A

Monsieur le Coordonnateur du Centre
d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et
l'Assainissement (C2EA)

COTONOU

CONFIDENTIEL

N° D'ORDRE	NOMBRE DE PIÈCES	ANALYSE	OBSERVATIONS
01	01	<p>Procès-verbal n° 19-34/DNCMP/DC/2022 de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics en date du 20 juin 2022 relatif au recrutement d'un cabinet d'architecte pour l'actualisation du plan architectural du bâtiment principal multifonctionnel du C2EA et le suivi de l'exécution des travaux.</p> <p>Le Directeur National de Contrôle des Marchés Publics</p> <p><i>Aminou Adjélé MAMAM.-</i></p>	POUR ATTRIBUTION



ETUDE D'AUTORISATION DE GRE A GRE

OBJET: Recrutement d'un cabinet d'architecte pour l'actualisation du plan architectural du bâtiment principal multifonctionnel du C2EA et le suivi de l'exécution des travaux.

REFERENCE: Lettre n° 022-2022/UAC/C2EA/SPM du 14 juin 2022.

DATE DE PUBLICATION DU PPMP: 06 avril 2022.

AUTORITE CONTRACTANTE: Institut National de l'Eau/Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement (INE/C2EA).

JUSTIFICATION DU GRE A GRE: Article 34, 2^{ème} tiret de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2022 portant code des marchés publics en République du Bénin.

FINANCEMENT: Projet OMIDELTA.

DATE DE RECEPTION DU DOSSIER PAR LA DNCMP: 16 juin 2022.

DATE D'ETUDE DU DOSSIER PAR LA DNCMP: 20 juin 2022.

OBSERVATIONS: Néant.

AVIS DE LA DNCMP: Favorable, avec recommandation.

REFERENCE DU PV : N° 19-34/DNCMP/DC/2022.



ETUDE DE DOSSIER

I-SYNTHESE DU DOSSIER

Par lettre n° 022-2022/UAC/C2EA/SPM du 14 juin 2022, le Coordonnateur du Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement a sollicité de la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics une autorisation en vue de conclure, par procédure de gré à gré avec le cabinet « **URBA-TROPIQUES** », le marché relatif au recrutement d'un cabinet d'architecte pour l'actualisation du plan architectural du bâtiment principal multifonctionnel du C2EA et le suivi de l'exécution des travaux, pour un montant toutes taxes comprises de **dix-sept millions neuf cent trente-six mille (17 936 000)** francs CFA, avec un délai d'exécution de sept (07) mois.

Outre la lettre ci-dessus référencée, il est joint au dossier transmis à la DNCMP, les copies des documents ci-après :

- le marché n° 064-2019/UAC/PRMP/CCMP/SP-PRMP du 04 novembre 2019 relatif à la sélection d'un cabinet/consultant pour l'actualisation du plan architectural du bâtiment de l'INE en vue de sa construction par étape, exécuté par le cabinet « **URBA-TROPIQUES** » pour un montant toutes taxes comprises de quatorze millions neuf cent vingt-sept mille (14 927 000) F CFA avec un délai d'exécution de sept (07) mois;
- le marché n° 040-2021/UAC/PRMP/CCMP/SP-PRMP du 24 décembre 2021 relatif à la contractualisation d'une mission de contrôle et de suivi de la poursuite des travaux de construction du bâtiment de



l'INE : rez-de-chaussée des deux (02) ailes, exécuté par le cabinet « URBA-TROPIQUES » pour un montant toutes taxes comprises de quinze millions neuf cent soixante-cinq mille quatre cents (15 965 400) F CFA avec un délai d'exécution de trois virgule cinq (3,5) mois ;

- l'extrait du plan de passation des marchés publics publié le 06 avril 2022 ;
- la lettre n° 08-2022/UAC/UAC/C2EA/SPM du 12 avril 2022 par laquelle le Coordonnateur du Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement a transmis au Directeur du cabinet « URBA-TROPIQUES » les termes de référence aux fins d'obtenir leur proposition technique et financière pour actualiser les plans architecturaux du bâtiment de l'INE ;
- le procès-verbal de négociation du 08 juin 2022 par lequel les membres du comité de négociation ont convenu de ramener le montant toutes taxes comprises (18 912 096) F CFA initialement prévu à un montant toutes taxes comprises de **dix-sept millions neuf cent trente-six mille (17 936 000) F CFA** ;
- la lettre de soumission de la proposition financière du cabinet « URBA-TROPIQUES » du 09 juin 2022 dont le montant toutes taxes comprises s'élève à **dix-sept millions neuf cent trente-six mille (17 936 000) F CFA** ;
- le rapport spécial du 10 juin 2022 par lequel la commission a recommandé au coordonnateur à travers le spécialiste des marchés publics de recourir à la procédure de gré à gré avec le cabinet « URBA-TROPIQUES », au regard de l'importance des prestations à fournir pour l'atteinte des objectifs du projet ;



- la proposition technique et financière du cabinet « URBA-TROPIQUES ».

Au regard des dispositions de l'article 34, 2^{ème} tiret de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2022 portant code des marchés publics en République du Bénin, l'autorité contractante justifie sa requête par le fait qu'il s'est avéré nécessaire, de confier le présent marché au cabinet « URBA-TROPIQUES » en raison des spécificités techniques, notamment la réalisation des plans architecturaux initiaux par ses soins, le suivi parfait des travaux de construction du rez-de-chaussée et la maîtrise des difficultés liées au chantier et droit de la propriété intellectuelle dans l'ordre des architectes.

II-OBSERVATIONS

Néant.

III - AVIS DE LA DNCMP

Sur la base des informations transmises et conformément aux dispositions de l'article 34, 2^{ème} tiret de la loi n° 2020-26 du 29 septembre 2022 portant code des marchés publics en République du Bénin, la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics accède à la requête du Coordonnateur du Centre d'Excellence d'Afrique pour l'Eau et l'Assainissement et l'autorise à conclure, par procédure de gré à gré avec le cabinet « **URBA-TROPIQUES** », le marché relatif au recrutement d'un cabinet d'architecte pour l'actualisation du plan architectural du bâtiment principal multifonctionnel du C2EA et le suivi de l'exécution des travaux, pour un



montant toutes taxes comprises de **dix-sept millions neuf cent trente-six mille (17 936 000)** francs CFA, avec un délai d'exécution de sept (07) mois.

Par ailleurs, elle recommande à l'autorité contractante de soumettre le projet de contrat à l'examen juridique de la cellule de contrôle compétente, avant la signature du marché.

Cotonou, le 20 juin 2022

Le Directeur National de Contrôle
des Marchés Publics,


Aminou Adjélé MAMAM.-





UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

INSTITUT NATIONAL DE L'EAU

CENTRE D'EXCELLENCE D'AFRIQUE POUR
L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT



Abomey-Calavi, le 24/06/2022

N° 035 - 2022/UAC/C2EA/SP:1

A

Monsieur le Directeur du Cabinet d'Architecte
URBA-TROPIQUE

RCCM N° RCCM RB/COT/07 07 A 2184

Adresse : Tél : 97 72 07 29 ; Quartier : Gbèdagba

COTONOU

Objet : Notification d'attribution de gré à gré.

Référence : PV N° 19-34/DNCMP/DC/2022 et la DNCMP autorisant la passation de marché relatif au recrutement d'un cabinet d'architecte pour l'actualisation du plan architectural du bâtiment principal multifonctionnel du C2EA et le suivi de l'exécution des travaux.

Monsieur le Directeur,

Je viens par la présente vous notifier le marché ci-dessus référencé pour un montant toutes taxes comprises de dix-sept millions neuf cent trente-six mille (17 936 000) F CFA avec un délai d'exécution de sept (07) mois à compter de la date mentionnée dans l'ordre de service de démarrage des prestations.

En conséquence, je vous invite à vous rapprocher du secrétariat du Spécialiste en Passation de Marchés (SPM) du Projet, en vue de fournir les pièces contractuelles.

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes meilleures salutations.

Le Coordonnateur,



Professeur Daouda MAMA



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

INSTITUT NATIONAL DE L'EAU

CENTRE D'EXCELLENCE D'AFRIQUE POUR
L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT



PV DE NEGOCIATION RELATIVE AU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTE POUR L'ACTUALISATION DU PLAN ARCHITECTURAL DU BATIMENT PRINCIPAL MULTIFONCTIONNEL DU C2EA ET LE SUIVI DE L'EXECUTION DES TRAVAUX.

L'an deux mil vingt-deux et le mercredi 08 juin à 10H00, a eu lieu dans le bureau du Spécialiste en passation des marchés du CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAIN POUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT (C2EA), la négociation relative aux propositions technique et financière du cabinet d'architecte URBA-TROPIQUES dans le cadre du recrutement d'un cabinet d'architecte pour l'actualisation du plan architectural du bâtiment principal multifonctionnel du C2EA et le suivi de l'exécution des travaux.

Au cours de la séance, les points ci-après ont été abordés :

Proposition technique du cabinet :

Le comité en charge de la négociation, après avoir approuvé le personnel proposé, les expériences professionnelles du cabinet, la méthodologie et le planning d'exécution des prestations, a abordé les points suivants :

- ✓ Le délai d'exécution des travaux de quinze (15) mois pour les études et la validation du plan architectural et le suivi de l'extension du premier et deuxième étage paraît beaucoup plus long pour la coordination vu le temps restant pour finir le projet. L'architecte a justifié que ce délai est bien raisonnable pour tenir compte des éventuels aléas qui pourraient entraver l'exécution des travaux. Toutefois, il sera tenir compte du planning d'exécution de l'entreprise qui sera attributaire du marché afin de trouver les méthodes de construction les plus modernes pour finir les travaux en un temps record.

Proposition financière du consultant

La négociation financière a porté sur :


- ✓ Les per diem (prix unitaires) proposés par le cabinet : il a été demandé au cabinet de réduire les prix unitaires afin de porter le montant de la proposition à la baisse mais il n'a pas donné un avis favorable. Il a estimé que ces prix unitaires sont les minimas qu'il peut proposer et d'ailleurs c'était les mêmes qui étaient contenus dans son contrat de base pour l'élaboration et l'exécution du rez-de-chaussée et malgré l'augmentation des prix aujourd'hui qu'il a toujours maintenu les mêmes prix. En conséquence il ne pourra les diminuer. C'est ainsi que la commission a demandé qu'on réduise sur le délai d'exécution.
- ✓ Le délai d'exécution d'un (01) mois prévu pour les études et la validation du plan architectural et de sept (07) mois pour le suivi de chacun des deux étages a été ramené à treize (13) mois à savoir un mois pour l'actualisation du plan six (06) pour le suivi de chacun des deux étages. C'est ainsi que le montant de l'offre initialement prévu à **dix-huit millions neuf cent douze mille quatre-vingt-seize (18 912 096) F CFA TTC** est réduit à **dix-sept millions neuf cent trente-six mille (17 936 000) F CFA TTC** soit une réduction **neuf cent soixante-seize mille quatre-vingt-seize (976 096) F CFA TTC**.


Il ressort donc de la négociation que le montant du marché est de **quinze millions deux cent mille (15 200 000) F CFA HT** soit **dix-sept millions neuf cent trente-six mille (17 936 000) F CFA TTC** pour l'actualisation du plan architectural du bâtiment principal multifonctionnel du C2EA et le suivi de l'exécution des travaux pour le premier étage. Le contrat de suivi du deuxième étage fera l'objet d'un renouvellement du présent contrat pour l'année budgétaire 2023.


La séance de négociation présidée par le Coordonnateur du C2EA et a été clôturée à 12H15.


Fait à Abomey-Calavi, le 08 juin 2022


Ont signé



 Arch. Michel R. SANTO


 Rodrigue S. GIZOU
 SPM - CEA - IMPACT


 Rodrigue S. GIZOU
 eOI/Reduita


 Pierre G. ASSOGBA
 RF/C2EA


 Ghislain K. AGOSIN
 e/AM/URAC


 Jean A. AYE COCOU
 Comptable C2EA



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

INSTITUT NATIONAL DE L'EAU

CENTRE D'EXCELLENCE D'AFRIQUE POUR
L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT



N° _____-2022/UAC/C2EA/SMP

ORDRE DE SERVICE PORTANT EXECUTION DU MARCHÉ N°2724-2022/MEF/MESRSDNCMP//UAC/C2EA/SPM
DU 28/09/2022 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET D'ARCHITECTE POUR L'ACTUALISATION DU
PLAN ARCHITECTURAL DU BATIMENT PRINCIPAL MULTIFONCTIONNEL DU C2EA ET LE SUIVI DE
L'EXECUTION DES TRAVAUX.

TITULAIRE : Cabinet d'Architecte URBA-TROPIQUE

RCCM : RCCM N°RCCM RB/COT/07 07 A 2184

FINANCEMENT : EMPRUNT (BANQUE MONDIALE/AFD)

Objet : Ordre d'exécution.

Le Cabinet d'Architecte URBA-TROPIQUE, titulaire du marché indiqué ci-dessus est autorisé à exécuter ledit marché dans les règles de l'art du 23 / 12 / 2022 au 22 / 01 / 2022 d'une part pour les études et d'autre part à une période à déterminer plus tard pour le contrôle de l'exécution des travaux à compter de la date mentionnée dans le présent ordre de service.

Le Cabinet d'Architecte URBA-TROPIQUE est tenu à une obligation d'exécuter les prestations dudit marché, de tenir compte des éventuelles observations qui seront faites par la commission chargée de la réception et de contrôle en conformité absolue avec les dispositions du marché.

Il renvoie, dûment remplie et signée une copie du présent ordre de service qui tiendra lieu d'accusé de réception.

Le Coordonnateur

Professeur Daouda MAMA

Abomey-Calavi, le / / 2022



Accusé de réception de l'ordre de service par le Cabinet d'Architecte URBA-TROPIQUE.

Reçu le présent ordre de service le 23 / 12 / 2022

OBSERVATIONS :

NEANT

Le Directeur,

Monsieur Michel Rodrigue SAMA

Cotonou, le 23 / 12 / 2022

